

**Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc
Procès-verbal
Jeudi 8 décembre 2022- 18h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le 8 décembre à 18h30 à l'école au 6055 ave Darlington à Montréal.

PRÉSENTS : Marie-France Brodeur, Linda El-Ezzi, Lise Giunta, Séverine Mathé, Rabiye Sag, Ismail Sesen, Abdourahman Syradin, Awatef Zaiter,

Formant quorum sous la présidence d'Abdourahman Syradin,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Véronique Matteau (directrice)
Alexandra Thalès (directrice adjointe)

SONT ABSENTS : Chien-Ju Cheng, Kim Déragon, Daniel Desormiers, Annie Lavoie, Antoine Marchand-Dupuis

1. Ouverture de la séance

M Syradin déclare la réunion ouverte. Il est 18h47.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Séverine Mathé que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un point au varia sur le parascolaire (9.2).

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (20 octobre 2022)

IL EST PROPOSÉ par Séverine Mathé que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2022 soit adopté sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

3.1 Suivi au procès-verbal : Pas de suivi

4. Parole au public

4.1. Pas de public

5. Sorties éducatives

Approuvées à l'unanimité

6. Contenus en orientation scolaire et professionnelle COSP

Approuvées à l'unanimité

7. Points d'information/rapports

7.1. Direction

7.1.1. Formation obligatoire pour tous les membres du CÉ suivi

Comme nous l'avions convenu au CÉ précédent, la direction rappelle que chaque membre avait l'obligation de suivre la formation obligatoire (<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>) De plus, le formulaire attestant du suivi de la formation devait être complété :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2gBDVOvYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkyRi4u.

La majorité des membres présents s'était acquittée de la tâche.

7.1.2. Budget- surplus et déficit

La direction présente le tableau surplus et déficit. L'école a généré un surplus l'an dernier qui a pu soutenir d'autres milieux. Ce surplus a principalement été généré par les postes non comblés.

7.1.3. Projet éducatif

La direction présente les différentes étapes effectuées jusqu'à présent de l'élaboration du projet éducatif 2023-2027. L'équipe de direction a eu des journées de concertation au CSSDM avec des conseillers pédagogiques, les comités EHDA et pédagogique ont été rencontrés afin de réfléchir, d'analyser des données, d'échanger et de préparer la journée pédagogique avec l'équipe-école. Lors de cette dernière, nous avons travaillé l'identification du contexte et les enjeux à la lumière des données présentées. L'équipe de direction présente certaines données qui ont orienté les discussions de l'équipe-école. La direction souhaite consulter le CÉ ou les parents via un sondage. Il est convenu avec les membres du CÉ de l'envoyer à toute la communauté.

7.1.4. Chantier

La direction informe les membres qu'un infotravaux devrait être envoyé dans la prochaine semaine. La pose de clôtures de sécurité se fera d'ici les vacances. La démolition intérieure devrait débuter dès le retour du congé en janvier.

7.1.5. Mesures d'urgence : formation MUSTA

L'ensemble des membres du personnel doivent suivre la formation sur les tueurs actifs (formation MUSTA) donnée par des agents du SPVM, celle-ci sera donnée le 26 janvier prochain par la constable Archambault du PDQ 35. Nous avons également procédé à des exercices d'évacuation incendie dans les 2 bâtisses cet automne.

7.1.6. Plan de lutte contre la violence : formation ARASS

Tous les employés de l'école travaillant avec les enfants ont eu ou auront la formation sur la technique ARASS (Intervention sur-le-champ) offert par un conseiller pédagogique du CSSDM. Cela a pour objectif de nous proposer une méthode commune pour intervenir rapidement lorsque nous sommes témoin d'une situation et prévenir l'escalade de violence au quotidien. Les employés du service de garde l'ont eu le 29 novembre tandis que les enseignants et les services éducatifs complémentaires l'auront le 16 janvier. Bien entendu, cette formation vise à soutenir l'application du code de vie et le plan de lutte contre la violence.

7.2. OPP (sur demande du CÉ)

7.3. Personnel enseignant

7.4. Service de garde

8. Correspondance

9. Varia – Points divers

9.1 Festivités de Noël

La direction et les membres du personnels impliqués présentent les activités prévues dans la dernière semaine. L'école participera encore cette année à l'activité Porte ton Pyj le 23 décembre au profit d'Opération Enfant Soleil. Le tout est sur base volontaire. L'école offrira le déjeuner le 23 décembre.

9.2 Activités parascolaires

Un membre parent demande s'il y aura d'autres activités parascolaires que celles de proposées pour toucher ceux qui auraient d'autres intérêts que sportifs. Un membre enseignant fait un résumé des différentes activités parascolaires actuellement offertes : RSEQ (flag-rugby et kinball), Père-Sablon (jeux coopératifs) et le Centre sportif Côte-des-Neiges (basketball, ligue scolaire). De plus, nous sommes en discussions pour le programme *Nager pour survivre* mais cela est plus complexe vu l'offre limitée, les conditions et les critères très restreints. La direction mentionne qu'il y aura dès janvier, un cours offert en danse *schufle* aux élèves de 6^e année par une enseignante.

10. Levée de la réunion 8h23

Président(e)

Directrice